



Université du Québec
à Rimouski

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares et l'UQAR : partenaires pour la réussite à l'école Le Mistral

Rimouski, le 20 août 2008 – Dans le but de contrer le décrochage scolaire et d'améliorer la persévérance des élèves, tout en valorisant l'école dans son milieu, la Commission scolaire des Phares et l'école Le Mistral de Mont-Joli ont élaboré une double stratégie qui mettra à contribution les forces vives de l'école et les partenaires socio-économiques.

Un « comité de la réussite » a été formé. Ce comité qui réunit cinq commissaires, le directeur général et la directrice générale adjointe de la Commission scolaire, de même que le directeur de l'école Le Mistral, a pour mandat d'analyser la situation et de rechercher des pistes de solution, avec le personnel de l'école. Quatre facteurs seront analysés : le décrochage, la persévérance, la réussite et la valorisation des activités de l'école. Le comité bénéficiera de l'expertise de monsieur Jean Bernatchez, professeur en sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Rimouski et spécialiste des politiques scolaires.

La contribution que monsieur Bernatchez apportera à l'école Le Mistral s'inscrit dans le cadre du volet « service à la collectivité » de sa tâche professorale. Il consacrera à ce projet, durant l'année 2008-2009, une journée par semaine.

Monsieur Bernatchez rappelle que des variables socio-économiques peuvent expliquer le décrochage scolaire. « Mais il y a aussi des variables sur lesquelles nous avons une prise, de façon collective, comme gestionnaires, enseignants, intervenants, parents, membres de la communauté mais surtout comme élèves. »

Le mandat de monsieur Jean Bernatchez s'inscrit dans une perspective d'intervention à court terme. Jusqu'à la fin décembre 2008, son travail consistera essentiellement à analyser la situation à l'école Le Mistral. Les six mois suivants seront consacrés à

l'identification et à la mise en œuvre de certaines pistes de solution. « Dans ces conditions, il n'est pas possible de mener une recherche universitaire conventionnelle. Il faut plutôt adopter une stratégie de transfert de résultats de recherches déjà effectuées, exploiter ce potentiel, rendre accessibles mais surtout compréhensibles les résultats de ces recherches et les traduire dans la réalité de l'école Le Mistral. Mon travail consistera donc à fournir des outils permettant de prendre des décisions éclairées. »

Rappelons également qu'un deuxième volet lié à la lutte au décrochage à l'école Le Mistral devrait conduire à un « Pacte social » établi avec des organismes socio-économiques de la MRC de La Mitis. Le comité formé en collaboration avec les partenaires du milieu socio-économique se donnera bientôt un plan d'action dont l'objectif est de développer de nouvelles alliances en soutien à la réussite des élèves et à la promotion des actions mises de l'avant à l'école. Le plan d'action du « Pacte social » portera donc sur ce que le milieu est prêt à faire.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient finalement à remercier tous les partenaires du milieu qui ont répondu favorablement à l'invitation de la Commission scolaire des Phares et à souligner l'implication de monsieur Jean Bernatchez et de l'Université du Québec à Rimouski. « L'UQAR est un partenaire très important dans la mise en place de stratégies orientées vers la réussite des élèves. »

- 30 -

Source : Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418-723-9485